

## Informations générales

---

### Vacance des fonctions

#### Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes

NOR : ESRS2020997V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes sont déclarées vacantes au 14 décembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'institut, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une notice des titres et travaux, une déclaration d'intention et un projet d'établissement, devront parvenir dans un délai de quatre semaines (date de la poste faisant foi) à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à monsieur le Directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes - 20 Avenue des Buttes de Coësmes - CS 70839 - 35708 Rennes Cedex 7.

Vous pouvez obtenir toutes les informations relatives à l'Insa de Rennes et sur le poste vacant du directeur sur le site [www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr) et auprès de la direction actuelle : [direction@insa-rennes.fr](mailto:direction@insa-rennes.fr).

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article 25ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les candidates et candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.